

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

⑫

**N° 79 26955**

---

⑮ Piqueur sélectionneur de tissus ou matières similaires.

⑯ Classification internationale (Int. Cl.<sup>3</sup>). B 65 H 3/22.

⑰ Date de dépôt..... 26 octobre 1979.

⑱ ⑳ ㉑ Priorité revendiquée :

㉒ Date de la mise à la disposition du  
public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 19 du 8-5-1981.

---

㉓ Déposant : HELLIN Jean-Pierre, résidant en France.

㉔ Invention de : Jean-Pierre Hellin.

㉕ Titulaire : *Idem* ㉓

㉖ Mandataire :

- La présente invention a pour objet un piqueur sélectionneur de tissus ou matières similaires. Dans le travail de confection on utilise très souvent plusieurs couches de tissus ce qui nécessite un travail manuel de manutention pour prendre
- 5 un ou plusieurs tissus ou matières similaires, tassées sur une couche de 20 - 30 - 40 épaisseurs.
- La particularité de l'invention consiste en la réalisation d'un appareil destiné à prendre une ou plusieurs épaisseurs, suivant les besoins.
- 10 Cet appareil se caractérise par les moyens mis en oeuvre pris aussi bien dans leur ensemble que séparément et plus particulièrement par la combinaison de 2 petits cartères superposés, la partie supérieure sert à bloquer les aiguilles, la partie inférieure sert de guidage des aiguilles, afin de provoquer
- 15 une évasure à la sortie.
- La figure 1 montre l'appareil en attente.
- La figure 2 montre l'appareil avec les aiguilles dans le tissu ou matières similaires.
- La figure 3 montre l'appareil relevé avec 2 bandes de tissus
- 20 retenues.
- Sur les dessins annexés, donnés à titre d'exemple non limitatifs d'une des formes de réalisation de l'objet de l'invention. L'appareil est constitué de 2 carters 1 et 2 le carter 1 à pour objet de fixer les aiguilles 3 et 4 qui se trouvent blo-
- 25 quées par les deux vis 5 et 6, le carter 1 est traversé par une vis 7 reliée au carter 2 qui sert de réglage pour la sortie des aiguilles 3 et 4 dans la couche des tissus ou matières similaires 8.
- La figure 2 montre les aiguilles 3 et 4 qui pénètrent par éva-
- 30 sement afin d'accrocher 2 épaisseurs de tissus ou matières similaires 8 suivant le réglage.
- Il a été réalisé à l'intérieur du carter 2 deux gorges 9 et 10 pouvant avoir la forme d'arc de cercle ou oblique permettant le guidage des aiguilles 3 et 4.
- 35 La descente des aiguilles dans le tissu ou matière similaire se fait par pression sur l'appareil, soit à la main, soit mécaniquement, soit pneumatiquement, ou électriquement.

- 2 -

Les aiguilles 3 et 4 ayant pénétrées dans le tissu la matière à prendre il suffit de soulever l'ensemble de l'appareil et le tissu ou autre matière reste accroché figure 3.

On conçoit dès lors le fonctionnement de cet appareil et son  
5 utilité.

Cet appareil peut être fixe ou mobile.

Toutefois les formes, dimensions et dispositions des différents éléments pourront varier dans la limite des équivalents, comme d'ailleurs les matières utilisées pour leur fabrication,  
10 sans changer pour cela, la conception générale de l'invention qui vient d'être décrite.

- 1°- Piqueur Sélectionneur caractérisé par des aiguilles qui agissent en évasure afin d'accrocher au moment de leur sortie 1 ou plusieurs couches de tissus ou matières similaires afin de les prendre ou de les soulever.
- 2°- Piqueur Sélectionneur selon la revendication 1 caractérisé par la fixation d'aiguilles flexibles bloquées dans le carter 1 détaché du carter inférieur 2.
- 3°- Piqueur Sélectionneur selon la revendication 1 caractérisé par un premier carter traversé par une vis de réglage relié au deuxième carter.
- 4°- Piqueur Sélectionneur selon la revendication 1 caractérisé par l'existence de deux carters, pouvant être actionnés par vérins, mécaniquement ou manuellement.

PL. Unique

